

Améliorer la compétitivité des entreprises, endiguer le chômage, relancer la consommation : deux propositions opérationnelles et indissociables pour relever ce défi

19 janvier 2017

Synthèse

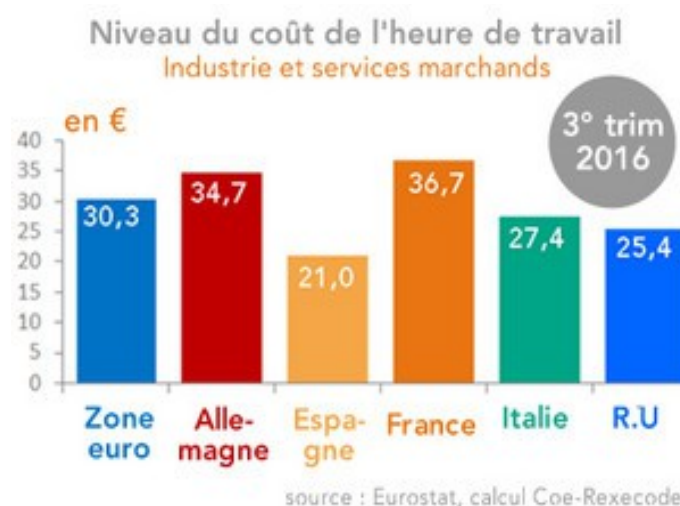
Le coût du travail est l'un des principaux obstacles à l'amélioration de la compétitivité en France. Il ne serait pas si problématique si le positionnement des entreprises françaises était majoritairement le haut de gamme, ce qui n'est pas le cas.

Dans la présente note, nous dressons le diagnostic du problème (1), puis nous proposons deux solutions complémentaires (2).

1. Le coût du travail en France : un problème majeur

Le coût du travail en France reste supérieur à la moyenne de la zone euro et à nos principaux partenaires.

- Fin 2016, le coût horaire était en France de 36,7 €, contre 34,7€ en Allemagne. Le différentiel est encore plus frappant si on le compare à des pays comme le Royaume-Uni (25,4€) ou l'Espagne (21,0€).



Si l'on s'intéresse à la seule industrie manufacturière, le constat est identique.

- Le coût horaire de la main-d'œuvre au 3ème trimestre 2016 s'inscrit à **33,0€ en moyenne pour l'ensemble de la zone euro**, progressant de 1,8% sur un an. **Pour la France, le coût horaire dans l'industrie manufacturière ressort à 38,0€**. En Allemagne, il s'établit à 40,4€.

Le coût horaire relativement élevé de l'Allemagne ne freine pas ses exportations car son positionnement haut de gamme lui permet d'absorber ces coûts. **La France en revanche ne bénéficie pas, sauf exception, d'un tel positionnement**, il est plutôt moyen de gamme/bas de gamme, ce qui a pour conséquence de limiter nos exportations, mais aussi restreindre notre capacité à embaucher.

Nos entreprises sont essentiellement des TPE et pas des PME. C'est pourquoi le salaire des non qualifiés est si important (les petites entreprises n'ont pas de fonds propres suffisants pour s'orienter à l'international et embaucher à tour de bras).

2. Nos propositions

2.1. Un IS à 15% sous condition de mise en réserve

Le principe : le taux d'IS serait porté à 15% à condition que la différence avec le taux actuel (18% environ) soit placée dans **une réserve dédiée et non distribuable pendant au moins 3 ans**.

- Les ressources ainsi placées serviraient à **moderniser l'appareil productif (technologique et humain)**, permettant sa montée en gamme et donc **une meilleure compétitivité**.
- Le lien social entre actionnaires et employés serait renforcé par un sentiment « **d'objectif commun** ».

2.2. Une baisse des charges ciblée pour les jeunes et les seniors dans les PME et TPE

La seconde proposition consisterait, pour les PME et TPE, en une exemption totale de charges sociales ciblée sur les deux populations les plus touchées par le chômage : **les moins de 25 ans et les plus de 50 ans**.

Ces catégories **sont celles pour lesquelles la mesure aurait le plus d'effet** car :

- Les moins de 25 ans connaissent un taux de chômage de 23%.
- Depuis mai 2012, le nombre de Français de 50 ans et plus au chômage (catégorie A, B et C) a grimpé de 46%. En Allemagne, le taux de chômage des seniors est repassé de 10,9% en 2007 à 4,9% en 2015.
- Tous âges confondus, les moins diplômés ont un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne (plus de 16%)

La suppression des charges serait assortie **d'obligations de tutorats croisés entre jeunes et seniors** : les premiers initiant les seconds au numérique, les seconds transmettant aux premiers les savoir-faire spécifiques appris durant leur carrière.

La mesure peut paraître coûteuse pour les finances publiques, mais **de nombreux gains directs ou indirects doivent être considérés** :

- préservation du lien entre générations ;
- allègement considérable pour les caisses d'assurance chômage ;

- la baisse du coût du travail permet aux entreprises d'augmenter leur compétitivité, de gagner des marchés à l'étranger **et donc de dégager de la valeur qui se retrouvera, via différents canaux, dans les recettes fiscales.**
- **Augmentation des recettes directes et indirectes de l'Etat grâce à la préservation ou au développement de l'emploi et par symétrie, de la consommation.**